COMMUNE NOUVELLE PORTE DU RIED
REGROUPANT HOLTZWIHR ET RIEDWIHR

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE PORTE DU RIED DE LA SEANCE DU 8 OCTOBRE 2020

Sous la présidence de M. DURR Christian, Maire de la Commune Nouvelle Porte du Ried

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h30.

Membres présents : Mmes et MM. BAUMANN Carine, BILLE Christian, BURDLOFF Thania, DEMANINS Patrick, DUCHENE Alexandre, DURR Christian, FLEITH Jean-Louis, GEISS Stéphan, GOULOUZELLE Edith, HAUMESSER Marie, HAZOUME Jean-François, JAEGLI Jean-Claude, JAEGLI Quentin, MARTINEZ Sylvia, MEYER Laurence, OHLMANN Grégory, SCHILLINGER Michèle, SCHOTT Isabelle, SPEICHER Robert, TOILLIEZ Pierre, VOGEL Maïté.

Membre absent excusé et ayant donné procuration :
HAUMESSER Claire donne procuration à DURR Christian
SCHWARTZ Karine donne procuration à SCHOTT Isabelle

Membre absent non excusé :

Secrétaire de séance : Mme PARMENTIER Christelle

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2020 ;
2. Urbanisme ;
3. Demande d'adhésion au Syndicat Pôle Ried Brun / Collège de Fortschwihr des communes d'Urschenheim et de Durrenentzen ;
4. Maintien de la compétence Plan Local d'Urbanisme au niveau communal ;
5. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux ;
6. Divers.

1. Approbation et signature du procès-verbal du Conseil Municipal du 8 septembre 2020

Le procès-verbal, transmis par courriel à tous les membres, est commenté par M. le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Urbanisme

ANCIENS DOSSIERS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux de M. Christophe GSELL (DP 068 143 19 A 0042) concernant la construction d'une piscine située au 59 rue Principale HOLTZWIHR

NOUVEAUX DOSSIERS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- EARL des Alpes (PC 068 143 20 A 0007) - Section 35 Parcelle 108 – 2 rue des Alpes HOLTZWIHR pour la construction d'un hangar agricole et d'un auvent
  Zone UB
  En cours d'étude par les services instructeurs

- M. et Mme Loïc et Pauline REMY (PC 068 143 20 B 0019) - Section 13 parcelle 200 - 5,72 ares. Lotissement Oberfeld lot 23 RIEDWIHR pour la construction d'une maison individuelle
  Zone urbanisée du RNU
  En cours d'étude par les services instructeurs

- SARL CASTELNAU (PC 068 143 20 A 0008) - 71 rue Principale HOLTZWIHR pour la réhabilitation d'un bâtiment en logement et la création d'un garage
  Zone UB
  En cours d'étude par les services instructeurs

NOUVELLES DECLARATIONS PREALABLES

- M. Bertrand COUCHOT (DP 068 143 20 A 0048) - 15 rue de la Haute-Marne HOLTZWIHR
  Motif : Pose d'une clôture de 1,80m
  Zone AUa
  Avis défavorable : demande d'avoir l'ensemble des panneaux en claire voie

- M. Patrick VOGEL (DP 068 143 20 A 0049) - 56 rue du Principale HOLTWIHR
  Motif : Réalisation d'une fresque sur façade
  Zone UB
  Avis favorable

- M. Jean TURRI (DP 068 143 20 A 0050) - 22 rue Audie Murphy HOLTZWIHR
  Motif : Changement de bardage et réfection de la façade
  Zone UB
  Avis favorable

- M. Patrick DEMANINS (DP 068 143 20 B 0008) - 4 rue des Courlis RIEDWIHR
  Motif : Installation d'une clôture en claustra
  Zone Urbanisée du RNU
  Avis favorable

- M. Jean GILGUY (DP 068 143 20 A 0051) - 3 rue de l'Erable HOLTZWIHR
  Motif : Ajout de fenêtres de toit (5)
  Zone UB
  Avis favorable

- M. Steve BALTASE (DP 068 143 20 A 0052) - 28 rue du Colonel Cadé HOLTZWIHR
  Motif : Construction d'une piscine enterrée
  Zone UB
  En cours d'étude par les services instructeurs

- M. Olivier RUE (DP 068 143 20 A 0053) - 7 rue de la Haute Marne HOLTZWIHR
  Motif : Construction d'une clôture
  Zone Aua
  Avis favorable

- M. Pierre STRENTZ (DP 068 143 20 A 0054) - 14 rue Audie Murphy HOLTZWIHR
  Motif : Construction d'une piscine enterrée
  Zone UB
  En cours d'étude par les services instructeurs

- SOLARISA - M. Fabien DAPP (DP 068 143 20 A 0055) - 20 rue des Blés HOLTZWIHR
  Motif : Rajout de panneaux photovoltaïques
  Zone UB
  Avis favorable

CERTIFICATS D'URBANISME

- Cua 068 143 20 A 1021 de Me LOEB OSSOLA pour la Section 40 parcelle 286 et 287 à HOLTZWIHR

- Cua 068 143 20 B 0007 de Me Aurélie HERTH pour la Section 12 parcelle 142 à RIEDWIHR

- Cua 068 143 20 B 0008 de Me Hubert PREISMANN pour la Section 2 numéro 34 à RIEDWIHR

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

M. le Maire ne donne pas suite aux droits de préemption suivants :

- pour Me Hubert PREISMANN pour un terrain bâti situé Section 31 Parcelle 69 et 70 à HOLTZWIHR
- pour Me Isabelle BASTIEN-BOISUMEAU pour un terrain non-bâti Section 33 Parcelle 262/38 à HOLTZWIHR
- pour Me Théodore LEPELLETIER pour un terrain bâti Section 34 Parcelle 11 à HOLTZWIHR
- pour Me Michèle BARTH pour un terrain bâti Section 33 Parcelle 70 à HOLTZWIHR
- pour Me Marie LOEB-OSSOLA pour un terrain bâti Section 42 Parcelle 258/13 et 260/13 à HOLTZWIHR
- pour Me Hubert PREISMANN pour un terrain bâti Section 32 Parcelle 175 à HOLTZWIHR
- pour Me Marie LOEB-OSOLA pour un terrain bâti Section 40 Parcelle 287/43 et 286/43 à HOLTZWIHR
- pour Me Magali MULHAUPT pour un droit de passage Section 28 Parcelle 125/27 à HOLTZWIHR

DIVERS

Clôtures du PLU de Holtzwihr : la commission travaux décide de réaliser une annexe au dossier de DP présentant aux personnes ce qui est réalisable en matière de clôture, ce qui ne l'est pas et les dimensions par zones. Pour une vie sociale harmonieuse, il est souhaitable d'avoir des clôtures adaptées (faible hauteur, transparence ou avec des arbustes d'espèces variées).

Le Conseil Municipal délibère concernant la régularisation foncière des impasses annexes de la rue du Nord à HOLTZWIHR ainsi que de la partie Est de la rue des Bleuets pour le rachat à l'euro symbolique.

3. Demande d'adhésion au Syndicat Pôle Ried Brun / Collège de Fortschwihr des communes d'Urschenheim et de Durrenentzen

Le Conseil Municipal de la commune de Durrenentzen et le Conseil Municipal de la commune d'Urschenheim, par délibération du 11 septembre 2020 ont décidé de demander l'adhésion au Syndicat Pôle Ried Brun - Collège de Fortschwihr pour la compétence optionnelle « Périscolaire ». Par ce biais, la commune souhaite pérenniser la structure périscolaire implantée sur son territoire et en faciliter la gestion à travers le Syndicat.

Par délibération du 24 septembre 2020, le Comité Syndical du Syndicat Pôle Ried Brun - Collège de Fortschwihr a approuvé ces demandes.

Conformément à l'article L 5211-18 du CGCT, à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant de l'EPCI au Maire de chacune des communes membres, le Conseil Municipal de chaque commune dispose d'un délai de 3 mois pour se prononcer sur l'admission de la nouvelle commune. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Donne son accord aux adhésions des communes de Durrenentzen et Urschenheim au Syndicat Pôle Ried Brun pour la compétence périscolaire.

4. Maintien de la compétence Plan Local d'Urbanisme au niveau communal

L'article 136 de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové n°2014-366 du 24 mars 2014 (dénommée loi ALUR) prévoit que les établissements publics de coopération intercommunale deviennent compétents en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU) à l'expiration d'un délai de trois ans après l'adoption de la loi.

Le transfert de cette compétence est automatique sauf en cas de vote de contraire de 25 % des communes représentant 20 % de la population dans les 3 mois précédant le terme d'applicabilité (soit entre le 27 décembre 2016 et le 27 mars 2017).

Puisque cette minorité de blocage s'est exercée, une clause de revoyure est instaurée et la compétence sera transférée à la prochaine élection du Président, après renouvellement des Conseils Municipaux sauf si la minorité de blocage des communes s'exprime à nouveau 3 mois avant (soit entre le 1er octobre et le 31 décembre 2020).

Considérant que de nombreuses communes sont déjà très avancées dans l'élaboration ou la révision de leur document de planification locale, et qu'il est judicieux avant toute chose

que chaque commune puisse aboutir à un Plan Local d'Urbanisme conforme avec la règlementation en vigueur,

Considérant la coopération existante et le partenariat entre la commune de Porte du Ried et Colmar Agglomération, et ce, dans les domaines de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, et notamment pour élaborer ensemble une vision commune des enjeux transversaux et de mitoyenneté entre communes à l'échelle de l'agglomération,

Considérant que les élus municipaux et les Maires représentent et constituent l'échelon institutionnel le plus pertinent et le plus à même de pouvoir élaborer puis décliner une vision et une stratégie de planification urbaine à l'échelle de leur commune et cela en toute responsabilité,

Considérant que l'espace intercommunal doit s'appréhender comme un espace intelligent de coopération issue de la volonté des Maires,

Vu l'article 136 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Décide de ne pas transférer la compétence Plan Local d'Urbanisme à Colmar Agglomération,

Autorise M. le Maire à prendre toute disposition pour l'application de la présente délibération.

5. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux

- Compte-rendu du C.C.A.S. du 17 septembre 2020

Mme Carine BAUMANN, Maire délégué de Holtzwihr présente le compte-rendu de la réunion du C.C.A.S. du 17 septembre 2020.

Point n°1 : Collecte de la banque alimentaire
La collecte porte à porte sera réalisée dans les deux villages, le samedi 28 novembre, entre 10h et 12h en respectant les gestes barrière. Le Conseil Municipal des Jeunes sera sollicité pour intégrer une équipe.

Point n°2 : Fête de Noël des aînés Holtzwihr et Riedwihr
Eu égard au contexte sanitaire encore très incertain et au public « à risques » que

représentent les aînés de la Commune, il n'y aura pas de fête dans les salles. Toutefois, sera organisé un repas (à domicile) par le traiteur THOMAS (Entrée-Plat-Dessert) le dimanche 6 décembre 2020. Les modalités vous seront précisées prochainement. Pour les personnes qui sont hospitalisées ou alitées, un panier garni de produits locaux leur sera déposé.

Point n°3 : Fête de Noël des enfants
L'USEP offrira des manalas aux écoliers pour la Saint-Nicolas. Là encore, eu égard au contexte sanitaire qui contraint l'exercice, il n'y aura pas de spectacle de Noël. La commune offrira à tous les écoliers, pour Noël, un livre et un goûter de Noël le vendredi 19 décembre 2020.

Point n°4 : Personnes en difficulté
Un suivi des dossiers en cours a été réalisé.

- Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire de la Jeunesse du Ried Brun du 29 septembre 2020

Mme Carine BAUMANN, Maire délégué de Holtzwihr présente le compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Jeunesse du Ried Brun du 29 septembre 2020.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire ont été modifié les statuts. La modification la plus importante a portée sur l'octroi du droit de vote aux communes au sein du CA de l'association. Chaque commune adhérente à la compétence périscolaire du Syndicat Pôle Ried Brun a désormais une voix délibérative au sein du CA de l'association.

L'Assemblée Générale Ordinaire a permis de faire le bilan de l'année 2019. Financièrement le budget accuse une perte de 20 000 euros qui seront absorbés par la trésorerie de l'association. Le Budget prévisionnel de plus de 600 000 euros incluant une subvention importante du Syndicat Pôle Ried Brun, devrait assurer un fonctionnement serein pour l'année 2020. Plus de 360 familles sont adhérentes à l'association, qui offre un service d'accueil de qualité et reconnu sur le territoire.

L'Assemblée Générale a permis de voter le nouveau CA de l'association ainsi que le nouveau bureau composé désormais de : CLAMME Jérémie, Président, LOOS François, Trésorier, TOILLIEZ Pierre, secrétaire. Ils sont secondés par des adjoints dans leurs postes et par quatre assesseurs.

- Commission Cadre de Vie et Environnement

Mme Laurence MEYER, Adjointe au Maire, présente deux points abordés lors de la Commission Cadre de Vie et Environnement du mardi 6 octobre 2020 :

- Jardins à partager : l'annonce sera rediffusée dans le *S'Krüttblätt*. A ce jour, il y a déjà trois personnes intéressées.
- La vente de bois aura lieu le 28 novembre 2020 à 11h00 dans la salle polyvalente de Holtzwihr pour une douzaine de lots.

- Commission Manifestations Communales et Démocratie Participative

Quentin JAEGLI, Adjoint au Maire, rend compte des principales propositions de décisions prises par la Commission du mercredi 7 octobre 2020 et de leur évolution :

1 - Présentation des premières pistes pour le nouveau logo communal et sa charte graphique

- 6 projets différents ont été présentés à la Commission qui a souligné la qualité de ce premier travail réalisé par Mme Isabelle BURDLOFF. Après un long tour de table ou chaque membre a pu exprimer ses impressions, son avis et ses préférences, un large consensus ressort : une présélection de 2 logos a été opérée, les 4 autres pistes ne sont pas retenues.

- Concernant les 2 propositions retenues, les membres de la Commission ont proposé des pistes d'améliorations et de changements. Mme Isabelle BURDLOFF s'en servira pour affiner ses propositions qui, si elles sont abouties aux yeux de la Commission, seront ensuite soumises au Conseil Municipal ou à la population qui votera et sélectionnera définitivement le logo.

2 - Programme de la cérémonie du 11 novembre 2020

- Le programme détaillé a été validé par la Commission. L'invitation parviendra aux membres du Conseil Municipal très prochainement. A noter la participation active du Conseil Municipal des Jeunes qui sera prochainement installé. Eu égard au contexte sanitaire, la Commission propose de ne pas organiser de vin d'honneur à l'issue de la cérémonie.

- Exposition « 2020 - Le Grand Est célèbre de Gaulle » :
  - Elle se tiendra dans la salle plurivalente de l'Ecole Paul Frieh de Holtzwihr.
  - Elle sera ouverte au public aux horaires suivants :
    - Le mercredi 11/11/20 : de 14h à 18h

- Le samedi 14/11/20 : de 14h à 18h
- Le dimanche 15/11/20 : de 14h à 18h
- Le samedi 21/11/20 : de 14h à 18h
- Le dimanche 22/11/20 : de 14h à 18h

Concernant la sécurité sanitaire, la circulation dans l'exposition se fera en sens unique : entrée d'un côté et sortie de l'autre.

3 - Label « Villes & Villages où il fait bon vivre »

La commune de Porte du Ried a été retenue comme « village où il fait bon vivre ».

- Après échanges, la Commission propose de ne pas donner suite à ce label dont le coût annuel demeure élevé pour un gain limité en faveur de la commune.

4 - Cérémonie des vœux 2021

- Malgré le contexte sanitaire très mouvant et incertain, la Commission propose tout de même de travailler un scénario d'une cérémonie des vœux a minima dont le maintien ou non évoluera bien sûr avec les consignes nationales à venir.

- La date habituelle du 2ème samedi de janvier est réservée : le 9 janvier 2021.

5 - Cérémonie pour les nouveaux habitants

- Avant d'organiser une cérémonie à l'intention de tous les nouveaux habitants ayant rejoint notre commune nouvelle, la Commission propose de plancher sur un « livret d'accueil communal » qui pourra être distribué aux nouveaux habitants. Il rassemblera les infos pratiques/utiles dont ont besoin les gens qui arrivent dans notre village : présentation des différentes associations, horaires des périscolaires, passages des éboueurs, écoles, bus, etc.

- Compte-rendu de la réunion du Syndicat Pôle Ried Brun - Collège de Fortschwihr du 24 septembre 2020

Mme Carine BAUMANN, Maire délégué de Holtzwihr présente le compte-rendu de la réunion du Syndicat Pôle Ried Brun - Collège de Fortschwihr du 24 septembre 2020.

Constat des visites des bâtiments de l'Espace Ried Brun et du Gymnase

Le bâtiment administratif et technique de l'Espace Ried Brun

Le bâtiment construit en 2003, est dans un bon état et comporte une partie administrative

qui comprend actuellement des bureaux qui restent inoccupés suite à la dissolution de la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun en 2016 et qui pourraient être optimisés. A l'arrière du bâtiment se trouve un local d'une surface d'environ 70m², qui avait été prévu pour un concierge du site à l'origine du projet, mais qui est resté inexploité à ce jour. Il serait judicieux de l'aménager pour pouvoir le louer.
La partie technique du bâtiment abrite les véhicules de service, la banque de matériel mise à disposition des associations et un atelier de stockage de matériel divers (tondeuse, visserie et équipements divers). Le matériel divers est resté en l'état et inexploité depuis la dissolution de 2016. Il serait judicieux de le céder aux communes intéressées du Syndicat après vérification des équipements ou de créer une banque de matériel commune.

Le bâtiment culturel de l'Espace Ried Brun
Les élus ont constaté un bâtiment en parfait état de conservation. L'intérieur a même eu une cure de jouvence durant la période de confinement où les agents du Syndicat en ont profité pour repeindre les murs du bar, des loges femmes et hommes, la scène de la salle de spectacle.

Le bâtiment gymnase du collège
La partie extérieure (plateau sportif, piste d'athlétisme, parking pour les bus scolaires) présente par contre quelques lacunes.
Pour pallier ces insuffisances, M. Bouché a proposé d'organiser une matinée citoyenne avec les élus des Conseils Municipaux des communes adhérentes au Syndicat. Divers ateliers seraient prévus pour améliorer le site (remise en peinture des emplacements des bus, des passages piétons, du plateaux sportif, désherbage de la piste d'athlétisme etc…).

- Projet de modification des statuts du Syndicat
  M. Bouché a proposé une modification des statuts qui porterait sur les points suivants :
    - Changement de la dénomination du syndicat
    - Modification du contenu de certaines compétences
    - Nouvelles répartitions du Comité Syndical
    - Modalité de sortie en cas de retrait d'une compétence par une commune
    - Le changement de nom.

- Demande d'adhésion au syndicat de la commune de Durrenentzen et d'Urschenheim pour la compétence périscolaire votée à l'unanimité moins une abstention.

- Fixation des tarifs de location de l'Espace Ried Brun à compter du 1er janvier 2021.

- Convention avec le Centre de Gestion du Haut-Rhin pour la mise à disposition d'un agent pour faire face à un besoin lie à un accroissement temporaire. Les missions qui seraient dévolues à cet agent sont d'ordre technique autour du bâtiment du gymnase et de l'ERB.

- Composition des Commissions Syndicales culture et périscolaire :
    - Une Commission périscolaire
    - Une Commission culture et communication

  Un appel à candidatures va être lancé dans les Conseils Municipaux des communes concernées pour recueillir des candidatures et le point sera réinscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion fixée le mardi 8 décembre 2020.

- Renouvellement du marché de fourniture de gaz pour les bâtiments du Syndicat.

- Fin des tarifs règlementaires de vente de l'électricité.

- ANIM'JEUNES - Nouvelle activité et tarif pour les vacances de la Toussaint.

- Compte-rendu de la réunion du Comité Syndical SCoT COLMAR-RHIN-VOSGES du 23 septembre 2020

Quentin JAEGLI, Adjoint au Maire et délégué au SCOT, présente le compte-rendu de la réunion d'installation du SCOT Colmar Rhin Vosges où plus de cent personnes étaient présentes. C'est MICHEL SPITZ, Adjoint au Maire de Colmar, qui a été élu nouveau Président. Les autres membres du bureau élus sont : Serge NICOLE (1er Vice-Président) ; Pierre DISCHINGER (2ème Vice-Président) ; Paul BASS (3ème Vice-Président) ; Bernard REINHEIMER (4ème Vice-Président) ; Claude GEBHARD (5ème Vice-Président), Patricia MIGLIACCIO (Secrétaire) ; Assesseurs : François BERINGER, Thierry BESSEY, Monique BOESCH, Claude BRENDER, Gabriel BURGARD, Michel BUSCH, Heidi DEYBACH, Patricia EBERSOHL, Thierry SAUTIVET, Eric STRAUMANN, Laurent WINKELMULLER.

6. Divers

- Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) en collaboration avec l'équipe pédagogique du groupe scolaire Porte du Ried

Mme Michèle SCHILLINGER, Adjointe au Maire, fait un point d'étape sur le Conseil Municipal des Jeunes.

Campagne électorale et élections du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)
Les candidats à l'élection du prochain Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) sont officiellement entrés en campagne. Chaque candidat a rédigé une profession de foi présentant ses motivations pour devenir Conseiller Municipal Jeune. Ces affiches ont été collées sur les murs de l'école de Riedwihr.
Cette campagne sera suivie par de véritables élections le 16 octobre, avec urne, isoloir, bulletins de vote, enveloppes et dépouillement avec feuilles d'émargement.

En créant cette nouvelle structure, la municipalité a souhaité avant tout promouvoir l'engagement individuel et collectif de nos jeunes concitoyens. Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a pour vocation d'être un lieu d'expression, d'action et d'apprentissage de la vie citoyenne pour les jeunes de Porte du Ried.
Il permettra aussi par ce biais de donner aux jeunes de la commune une meilleure connaissance de la vie locale pour mener à bien quelques projets.

- Patrimoine

Projet de création d'un sentier de la « mémoire ».
La Commission réfléchit à la mise en place d'un sentier avec stèles, monuments, panneaux explicatifs… à partir du Mémorial dédié au lieutenant Audie Murphy et aux soldats de la 3ème Division d'Infanterie américaine.

- Point d'étape travaux rue Principale

Mme Maïté VOGEL, Adjointe au Maire et Mme Thania BURDLOFF, Conseillère Municipale, font un point d'étape sur les travaux rue Principale à Holtzwihr.

Dès le début du mois d'octobre, les travaux dans la rue Principale se sont achevés en bonne et due forme. Après plus d'un mois de travaux sur les réseaux d'eau potable et d'eau pluviale entrepris par Colmar Agglomération, et conduits par la Colmarienne des Eaux et Eurovia pendant le mois d'août, les travaux de la bande de roulement ont été entrepris par la commune et conduits par la société Eurovia.
Les problématiques d'évacuation d'eaux pluviales sont désormais passées et la chaussée est prête à accueillir tous types de transports : vélos, engins agricoles, voitures, bus, etc.
Une dernière étape marquera la fin des travaux, la signalisation horizontale. Comme pour la RD4, il faudra attendre au minimum un mois après la pose de l'enrobé avant d'appliquer la peinture. De ce fait, les travaux de marquage seront réalisés une fois ce délai incompressible passé et lorsque les réflexions autour de la sécurité, de la vitesse et des déplacement doux, en cours au sein de la commission Travaux seront pleinement abouties. Elle intègrera dans sa réflexion la trentaine de réclamations reçues depuis juin 2020 concernant les vitesses excessives dans quasiment toutes les rues à Holtzwihr ainsi que les demandes du Conseil d'Ecole de juin dernier (demande d'amélioration pour la circulation des vélos et cycles).
Il est à noter que la commune a pu profiter de nombreux travaux complémentaires grâce à la présence des engins de chantier et la bonne coopération entre l'équipe communale de suivi du chantier et les techniciens de l'entreprise. Ainsi, un tronçon très boueux du sentier botanique, l'accès d'un pont en béton au Nord du village et de nombreuses améliorations du macadam devant certaines entrées de portails ont été exécutées par l'entreprise Eurovia.
Le Conseil Municipal, remercie tous les intervenants à ce grand chantier.

- Intervention des pompiers sur les nids de guêpes

Sur demande des Sapeurs-Pompiers, Christian DURR, Maire, sollicite l'avis du Conseil Municipal concernant l'intervention sur les nids de guêpes.

Il est apparu que les interventions pour nids de guêpes représentent plus de 55 % des interventions annuelles de nos pompiers volontaires qui y consacrent beaucoup de temps et d'énergie malgré les risques encourus. Ce service public a été abandonné par le SDIS du Bas-Rhin et d'autres grandes villes qui confient la gestion de cette problématique aux entreprises privées (aux frais des particuliers bien sûr).
A la demande de notre Corps de Sapeurs-Pompiers Volontaires, le Conseil Municipal a décidé, par 12 voix contre 11, de maintenir ce service gratuit à notre population. Cependant, des appels abusifs ayant été constatés, une communication dans un *S'Krüttblatt* de printemps sera réalisée par l'équipe communale.
Le Conseil Municipal remercie vivement tous les Sapeurs-Pompiers Volontaires qui s'engagent ainsi, bénévolement, au service de nos concitoyens.

Sur demande du SDIS, le Conseil Municipal décide également le maintien de la sirène pour certains sinistres et prend acte de leur disparition d'ici 2023.

Lors de cette réunion, il a également été décidé l'achat d'un défibrillateur semi-automatique d'un cout de 1 990 € HT. Une demande de subvention a été transmise au CD 68.

- Conseil de Fabrique du 7 octobre 2020

Une réunion entre le Conseil de Fabrique de Holtzwihr, le Maire de la commune nouvelle, un architecte et l'entreprise chargée de réaliser l'entretien annuel de l'orgue situé en hauteur a eu lieu sur site afin de trouver une solution définitive aux problèmes de sécurisation des travaux d'entretien de cet orgue. Il a été décidé, d'un commun accord entre le Conseil de Fabrique et la Commune, d'étudier la faisabilité d'une structure de sécurité qui longerait l'arrondi du "bateau" en béton, support des tuyaux d'orgue.

- Concerts de Noël

En raison de la situation incertaine, dans un souci de prendre soin les uns des autres, Monsieur le Curé Dominique KRESS a annoncé, par courrier du 1er octobre 2020, que plusieurs manifestations paroissiales sont reportées ou annulées. Les concerts de Noël dans nos Eglises de Porte du Ried, ainsi que la Sainte-Barbe, sont ainsi annulées.

La séance est levée à 22h15.